Service : Aide administrative pour personnes sourdes ou malentendantes

RÉF | 995

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Accompagnement individualisé qui vise à orienter et accompagner les personnes sourdes ou malentendantes dans leurs démarches administratives et à les informer sur leurs droits sociaux et juridiques, la santé, le logement, le travail, le budget...

Programme

Information, orientation, accompagnement dans les apprentissages participant à l'autonomie quotidienne.

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Horaire

Uniquement sur rendez-vous.

Coût

Gratuit si ponctuel; Accompagnement : 18 €/an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- Personne sourde, malentendante ou son entourage
- Habiter la Région de Bruxelles-Capitale

Remarques

L'organisme propose aussi un Service interprétation (contact : 02 644 68 84).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez l'organisme par téléphone au 02 644 68 87 ou par fax au 02 644 68 91 ou par sms au 0476 450 528 ou par mail à serviceaccompagnement.isb
- @gmail.com

Organisme

Info-Sourds
Avenue Brugmann 76
1190 Forest
Tél: 02 644 68 90
http://www.infosourds.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation